

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 19 avril 2023 à 9 h 14 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Valérie Tremblay, greffière.

CE-20230419-1185

PROCÉDURES LÉGALES - CONTRATS OS-9992 ET OS-10319

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures légales requises pour réclamer tout montant découlant directement ou indirectement des erreurs de conception des professionnels dans le cadre des contrats OS-9992 et OS-10319.

(SD-2023-1726)

CE-20230419-1186

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉSIGNATION - SOUS-COMITÉ DE PLACEMENT - COMITÉ DE RETRAITE DU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de désigner M. François Quinty pour agir comme membre, à titre de représentant de l'employeur, au sein du sous-comité de placement du comité de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville de Laval, et ce, pour un mandat de 3 ans, renouvelable.

(SD-2023-1866)

CE-20230419-1187

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - RAPPORT FINAL - COMMISSION DE LA GOUVERNANCE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'adopter le rapport final de la Commission de la gouvernance concernant l'organisme Association sportive Laval-Est.

(SD-2023-1878)

CE-20230419-1188

DÉPÔT - PLAN DE TRAVAIL 2023-2024 - COMMISSION DE LA GOUVERNANCE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du plan de travail 2023-2024 de la Commission de la gouvernance joint au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-1900)

CE-20230419-1189

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - AUDITEUR INTERNE
EXPERT ENQUÊTE ÉTHIQUE - POLICE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 42895, pour une banque de 200 heures sur une période maximale de 33 semaines, au poste d'auditeur interne expert enquête éthique au Service de police, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-1739)

CE-20230419-1190

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - AUDITEUR INTERNE
EXPERT ENQUÊTE ÉTHIQUE - POLICE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 40841, pour une banque de 200 heures sur une période maximale de 33 semaines, au poste d'auditeur interne expert enquête éthique au Service de police, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-1745)

CE-20230419-1191

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - GESTION DE L'EAU

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de la gestion de l'eau, soit:

la modification du poste d'opérateur eau potable eaux usées (0113), classe 9, au salaire annuel de 73 091,20 \$ avec un seuil d'engagement de 58 468,80 \$, en un poste de mécanicien poste de pompage, classe 9, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 56704-441145-111140;

la modification du poste d'opérateur eau potable eaux usées au salaire de 74 692,80 \$ au budget 2023, classe 9, en un poste de mécanicien poste de pompage, classe 9, au salaire annuel de 73 091,20 \$ avec un seuil d'engagement de 58 468,80 \$;

code budgétaire: 56704-441145-111140;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-1766)

CE-20230419-1192

PROMOTION - SUPERVISEUR - TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de promouvoir l'employé numéro 18547, engagé au poste de chauffeur-opérateur au poste de superviseur travaux publics au Service des travaux publics, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-1784)

CE-20230419-1193

ENGAGEMENT PERMANENT - SUPERVISEUR - TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 50540, avec une période de probation de 12 mois, au poste de superviseur travaux publics au Service des travaux publics, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-1785)

CE-20230419-1194

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - GREFFE



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service du greffe, soit:

l'abolition du poste permanent vacant d'agent de bureau II (0055), classe 3, au salaire annuel de 62 063,14 \$ avec un seuil d'engagement de 40 341,03 \$;

code budgétaire: 25504-141200-111130;

la modification du poste permanent vacant d'agent administration (0106), classe 3, au salaire annuel de 62 063,14 \$ avec un seuil d'engagement de 40 341,03 \$, en un poste de technicien greffe, classe 5, au salaire annuel de 70 755,58 \$ avec un seuil d'engagement de 45 991,13 \$;

code budgétaire: 25101-141100-11113;

la modification du poste permanent titularisé d'agent administration (0073), classe 3, au salaire annuel de 62 063,14 \$ avec un seuil d'engagement de 40 341,03 \$, en un poste de technicien greffe, classe 5, au salaire annuel de 70 755,58 \$ avec un seuil d'engagement de 45 991,13 \$, et ce, effectif seulement lorsque le poste d'agent administration sera vacant;

code budgétaire: 25101-141100-111130;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-1788)

CE-20230419-1195

ENGAGEMENT PERMANENT - CHEF DE DIVISION GESTION DOCUMENTAIRE - GREFFE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 48207, avec une période de probation de 12 mois, au poste de chef de division gestion documentaire au Service du greffe, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-1903)

À 11 h 45, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, quitte son siège.



À 12 h 15, la séance est suspendue.

À 13 h 18, la séance se poursuit et sont alors présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mme Sandra Desmeules, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif.

À 14 h 10, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et
président du comité exécutif

Me Valérie Tremblay, greffière